



Association des Amis du Patrimoine Médical de Marseille (A.A.P.M.M.)



Hôpital Sainte Marguerite -13274 MARSEILLE CEDEX 09
Tél. 04 91 74 51 70 et 71 - Site web : <http://patrimoinemedical.univmed.fr>

Le sourd-muet de Peyrolles et l'exercice illégal de la médecine

par le Professeur Georges François

Dans ce début du XIXe siècle, les guérisseurs, rebouteux et autres charlatans abondent, particulièrement hors des grandes agglomérations. Il n'existe pas d'instance de contrôle de l'exercice de la médecine et ce sont les sociétés médicales qui se chargent d'instruire d'éventuelles plaintes.

Dans le courant de l'année 1814, le bruit se répand dans la région : un homme sourd et muet de naissance, résidant à Peyrolles, accomplit des guérisons miraculeuses.

La rumeur parvient jusqu'au bureau de la Société de médecine de Marseille qui décide de s'informer plus avant sur ces prétendues guérisons.

Elle charge alors un de ses membres, le docteur Louis Frank, de se rendre sur place et d'y recueillir le maximum de renseignements.

Celui-ci fait, le 23 septembre 1814, le voyage à Peyrolles et présente à son retour un rapport circonstancié à la Société.

Il rappelle les faits : cet homme qui « *pratique à Peyrolles, l'art de guérir* » n'est ni médecin, ni chirurgien, mais on lui attribue des prodiges tels que la guérison de sourds, de muets et d'aveugles et de toutes sortes de maladies incurables. On lui prête à ce titre des pouvoirs surnaturels et pour quelques uns, il ne peut s'agir que d'un saint homme.

Pendant son voyage, le cocher qui conduit le docteur Frank à Peyrolles, s'enquiert de l'identité de son client et devant son silence insiste pour savoir si celui-ci va consulter le médecin muet. Soucieux de ne pas voir ébruiter le but de son voyage, le médecin se fait passer pour un malade atteint de crises rebelles de goutte.

Le conducteur le prévient alors qu'il lui faudra certainement attendre plusieurs jours « *car il y a plusieurs centaines de malades qui attendent leur tour* » après avoir pris un numéro d'ordre à la Mairie. Le nombre de patients qui se présentent au domicile du guérisseur est tel, que des gendarmes sont en faction pour assurer le maintien de l'ordre. Il est parfois possible d'acheter pour 50 francs le numéro d'ordre d'un pauvre qui attendra quelques jours supplémentaires.

Plus tard, à l'occasion d'une conversation à l'auberge de Peyrolles, il apprend de la bouche du contrôleur de l'enregistrement le début de cette étrange histoire. Le guérisseur, un nommé Paul-Benoit Imbert, âgé d'une soixantaine d'années est natif de Gap. Il a d'abord exercé le métier de berger mais vivait depuis un certain temps de mendicité.

Peu de temps après son arrivée à Peyrolles, deux mois plus tôt, il aurait entrepris de guérir un garçon « *perclus des extrémités inférieures* » que sa mère emmenait prendre les eaux de Gréoux.

Après quinze jours de manipulations, le garçon guérit et la mère se répand en louanges et crie au miracle.

Cette publicité gratuite provoque une affluence de malades qui viennent de toute la région consulter « *l'oracle mendiant.* » A chaque « *consultation* » l'ancien berger commence par prendre dans ses mains une main du patient en le regardant fixement. Il le palpe ensuite de la tête aux pieds afin de déterminer le siège des lésions.

En cas de pathologie articulaire, il pratique des manipulations violentes des parties atteintes, sourd, c'est le cas de le dire, aux cris de sa victime.

« *On l'a vu agir ainsi sur une personne qui depuis longtemps avait les deux mains fermées. Il veut vaincre ces sortes de maladies par la force ; on assure même qu'il est infatigable.* »

En cas de céphalées, il rase le haut du crâne qu'il couvre avec une couronne de chanvre. Il place ensuite à l'intérieur de la couronne un peu de sel et un jaune d'œuf, ferme la couronne avec une autre partie de chanvre et fixe le tout par une bande circulaire, à conserver pendant neuf jours.

Les traitements utilisés par voie orale se limitent à la menthe, les baies de genièvre et l'absinthe. Enfin dans certains cas il prescrit des lavements de lait, à prendre tous les jours pendant neuf jours.

Il a sur son habit deux crucifix qu'il fait fréquemment baiser par les malades. Dans les cas graves, il frotte la bouche ou les oreilles du patient avec sa propre salive.

Il est, en permanence, accompagné d'une petite fille, présentée comme sa nièce et qui est là pour expliquer au malade ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Le curé de Peyrolles, interrogé par le docteur Frank, pense qu'il ne s'agit pas d'un saint, mais d'un homme qui a réalisé de spectaculaires guérisons.

Mais l'histoire s'arrête là : lorsque l'envoyé de la Société de médecine demande à rencontrer le guérisseur, il apprend que celui-ci a été expulsé de Peyrolles deux jours plus tôt par ordre supérieur. On suppose que c'est à la suite de plaintes « *des usagers* ».

Le docteur Frank conclue : « *Il est ni saint, ni chirurgien, ni médecin, mais ignorant et fourbe* » et apprend qu'aux dernières nouvelles le berger n'était ni sourd, ni muet mais utilisait le côté mystérieux de cet infirmité à des fins commerciales.

Nul ne sait si le « *sourd muet de Peyrolles* » est allé exercer ses talents ailleurs...